

## La Vicomté-sur-Rance

### Les parents d'élèves mobilisés pour une 4<sup>e</sup> classe



Vendredi en fin d'après-midi, ils étaient une cinquantaine de personnes à s'être rassemblées dans la cour de l'école pour demander la création d'une 4<sup>e</sup> classe.

En cette rentrée scolaire, l'école Tiphaine-Raguena a accueilli 87 enfants, contre 74 à la rentrée 2008, répartis en trois classes tout comme l'an dernier, 40 maternelles, 18 élèves en cycle 2 et 29 en cycle 3. Courant mi-juin, des courriers ont été adressés à l'inspection académique, demandant la création d'une 4<sup>e</sup> classe. Vendredi soir, aucune réponse favorable n'ayant encore été reçue, les parents d'élèves ont décidé de se mobiliser. Une cinquantaine de personnes se sont ainsi rassemblées dans la cour de l'école, parents d'élèves, enseignants, membres de la municipalité, afin de témoigner de

leur détermination auprès de l'inspection académique.

« Le 22 juin dernier, expliquent les représentants des parents d'élèves, nous avons rencontré M. Février, inspecteur de l'éducation nationale, pour aborder le sujet de l'effectif pour la rentrée. Il nous avait indiqué qu'il viendrait à la rentrée compter les enfants, et qu'ensuite, en fonction des postes disponibles, une décision serait prise. Le 6 juillet, nous avons également eu un entretien avec M. Feilleul, secrétaire général de l'inspection académique de Saint-Brieuc, qui nous a, lui aussi, répondu qu'il fallait attendre la

rentrée. » M. Février est effectivement venu compter les élèves et leur a dit qu'il faisait remonter les effectifs à l'inspection académique.

« La décision d'une ouverture de classe n'est toujours pas garantie, continuent les parents d'élèves, elle pourrait être connue en milieu de semaine prochaine. Nous devons donc tous nous mobiliser pour obtenir cet enseignant supplémentaire, des locaux sont d'ailleurs prêts pour accueillir une 4<sup>e</sup> classe. »

Pour conforter cette démarche, une pétition circule sur la commune depuis fin juin, elle a déjà obtenu 200 signatures.

#### ■ Distillation

Vendredi 11 septembre. Passage de l'alambic dans la commune. Les personnes intéressées doivent s'inscrire auparavant auprès de Francis Heuveline. Contact et réservation : 06 63 46 59 77.

#### Le Hinglé

##### ■ Les Amis des granits

Réunion mensuelle. Mardi 8 septembre, 14 h, salle polyvalente. Jeux divers, goûter.

##### ■ Peuple des carrières, CHAC

Assemblée générale vendredi 11 septembre, 18 h, maison du peuple, route des Granits. Compte rendu du travail réalisé et présentation des projets à venir. Les personnes intéressées sont conviées à cette réunion.

### Le forum des associations n'a pas attiré la foule



Peu de Vicomtois (une vingtaine) ayant répondu à leur invitation, les bénévoles des associations n'en ont eu que plus de mérite d'être, avec le sourire, présents sur leurs stands à l'occasion du forum des associations qui s'est déroulé samedi après-midi.

## Taden

### Le repas de la résidence Loc-Maria



C'est sous le soleil que Loc-Maria s'est rassemblé, dimanche, autour d'un repas convivial.

Résidence Loc-Maria, dimanche, pour leur 6<sup>e</sup> année consécutive, plus d'une quarantaine de personnes se sont réunies pour leur repas de quartier annuel.

Du midi jusqu'au soir, les habitants du secteur ont alterné discussions et repas de quartier.

Les habitants du quartier ont tenu à remercier la municipalité pour la

récente restauration du lotissement (une enveloppe de 190 000 € pour la réfection des trottoirs et réseaux) ainsi que le prêt des barnums pour le repas de quartier.

## Quévert

### Un projet de voilier à construire pour six jeunes

Charlène, Jérémy, Noémie, Gilles ou Marie-Louise ou d'autres encore, vont-ils accepter de construire le voilier proposé par « Frères de Mer » et les moniteurs bénévoles des Glénans ? La mairie le souhaite.

Par l'intermédiaire du centre communal d'actions sociales (CCAS), elle va financer le projet et permettre à six jeunes de 13 à 16 ans de la commune, repérés selon des critères sociaux de participer au défi. 5 800 € sont mis sur la table avec l'association Kiwanis et le Lion's Club de Dinan. « C'est un beau projet que les jeunes doivent s'approprier. Il leur faut de la motivation, un engagement sous forme de contrat avec les Glénans. À la clé une formation qui peut servir » indique le maire Alain Burlot.

L'initiateur du projet est Sylvain Fauche. Passionné de voile, il suit depuis 1997 l'opération « Frères de Mer » pour le compte des Glénans au niveau national. « À Quévert nous proposons un encadrement intergénérationnel » raconte-t-il. Au club de l'Argenteil, qu'il préside par ailleurs, il a repéré des compétences. Et certains dont Alain Lafarge sont qualifiés pour aider les jeunes à participer à l'aventure. « Le projet se mène sur l'année, poursuit Sylvain Fauche. Les jeunes vont recevoir les planches de bois vers la mi-octobre. » Un premier stage est prévu

#### « Les Glénans » font de l'insertion sociale par le sport

Le projet « Frères de Mer » a vu le jour en 1997 lors du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'association « Les Glénans ». Un groupe de moniteurs bénévoles a voulu remettre au goût du jour la vocation sociale de l'association en proposant aux jeunes de chaque ville inscrite de construire eux-mêmes un petit voilier en bois, d'apprendre à naviguer et de participer avec leur bateau à un rassemblement pour une chasse au trésor.



Sylvain Fauche (troisième à partir de la gauche) a présenté aux membres du CCAS, aux jeunes pressentis et en présence du maire et des partenaires associatifs (Kiwanis et Lion's Club), le projet « Frères de Mer » porté par l'association « Les Glénans ».

sur l'île d'Arz dans le golfe du Morbihan du 31 octobre au 3 novembre.

Premiers conseils pour construire le bateau et comment on pratique la voile. Du 17 au 23 avril ce sera un vrai stage de voile avec les autres villes participant au projet. Il y a aura en particulier La Rochelle, Macon, Ajaccio, Saint-Sébastien sur Loire et quatre villes de la région parisienne. Le rassemblement final de la flottille avec les neuf bateaux construits aura lieu du 22 au 24 mai à l'île d'Arz à nouveau pour une compétition maritime avec chasse au trésor.

Le voilier à construire le « Laïta », un vieux gréement de 3,70 m qui peut accueillir trois personnes. Les plans ont

« Les Glénans ont été créés en 1947 après la guerre par deux résistants avec le projet de réinsérer les jeunes qui n'avaient connu que la guerre et avaient perdu leurs repères » raconte Sylvain Fauche. Au début ils étaient initiés à la pêche au port de Concarneau puis l'association s'est fait connaître par la voile pour devenir la plus grande école de voile en France avec des antennes dans d'autres pays européens.

été revus par François Vivier et sont aujourd'hui la propriété du « Chasse-marrée ». Les pièces en kit adressées aux différentes équipes viennent de l'entreprise Rivière de Calorguen. « S'il y a un souci technique, ce n'est pas loin de chez nous. » Bonne pioche pour les Quévertois. Les jeunes et leurs moniteurs travailleront tous les mercredis après-midi à l'ancienne école des Charrières. Objectif : terminer le bateau fin mars avant les essais.

#### ■ Les aînés de l'Argenteil

Marche et pique-nique à Erquy. Mardi 15 septembre, les Hôpitaux, Erquy. Rendez-vous parking de la poste de Quévert à 9 h 30. Repas « galettes-saucisses » (boissons non comprises), servi sur le lieu de la marche. Se munir de couverts, tables et chaises. Inscription avant le 10 septembre. Contact : 02 96 85 21 07, 06 32 39 74 72, fauche, sylvain@wanadoo.fr

#### ■ Inscription au catéchisme

Mardi 8 septembre, 17 h à 19 h, à l'ancien presbytère, (près de la bibliothèque). Pour les enfants CE1 et des nouveaux CE2,CM1, CM2. Contact : 02 96 39 06 67.

## Vildé-Guingalan

### Le plan local d'urbanisme est voté

La révision du plan local d'urbanisme est achevée et voté. Le maire Jean-Yves Juhel a indiqué les différentes modifications demandées par la préfecture sur les zones de recul le long de la RD 2 176 et la Chambre d'agriculture sur l'étendue des villages. « Avec la commission communale, nous avons essayé de satisfaire au mieux les demandes de tous les

administrés et personnes associées. Ce fut un gros travail. » Le Plu sera donc peu modifié. Paulette Lhermitte conseillère municipale et ancien maire a regretté que le zonage du village du Prérone ait été modifié. Et de lancer « comme d'habitude, je vois que l'on ne tient pas compte de l'avis de certains conseillers. » Remarque que le maire ne relèvera pas. Le débat a

ensuite porté sur le certificat administratif délivré en 1976 à M. Mariotti par le maire de l'époque pour construire un chalet démontable. La parcelle concernée par ce bâti se situe en zone boisée non constructible, l'assemblée communale a donc décidé de ne pas reconduire cette autorisation. Au final, le PLU est voté majoritairement. Paulette Lhermitte s'abstient.

### Conseil : aménagement et achats pour l'école

La commune vient de bénéficier d'un prêt d'investissement de 28 126 € octroyé par la caisse d'allocations familiales pour l'aménagement de la garderie périscolaire. Une subvention d'un même montant a été accordée. L'agrandissement de la cour de l'école maternelle ayant été réduite lors des travaux de réaménagement du groupe scolaire, Béatrice Ledéan élue en charge des affaires scolaires a proposé son agrandissement et la réinstallation de la structure de jeux. Au cours du débat, Daniel Jégo conseiller municipal a remarqué « la clôture actuelle située entre la cour et le terrain stabilisé n'est pas très esthétique par rapport au reste. » Béatrice Ledéan regrette « que le terrain stabilisé de 30 m ne soit pas

utilisé alors que personne n'y vient. » Le maire Jean-Yves Juhel se dit « peu convaincu » par une telle extension. Paulette Lhermitte est favorable à l'agrandissement de la cour. Pour Jérôme Juvaux, la structure de jeux existant déjà, il serait bien de la remonter sur l'herbe. Gérard Mirel évoque un portillon donnant accès direct sur la cantine. Au final, la cour sera agrandie mais une visite préalable sur place permettra de mesurer de combien. L'achat de nouveaux rideaux a également été décidé. Après étude de trois devis, Style couture de Plancoët a été retenu pour un montant de 2 256 €. Le lampadaire situé devant l'école maternelle sera remplacé pour un coût estimé à 500 €. Concernant toujours, l'école, une subvention de

226 € sera versée au Rased (Réseau d'aide spécialisée pour les enfants en difficultés). Ce service mis en place par l'éducation nationale est basé à l'école Victor-Hugo de Léhon. Il est financé par 19 communes sur la base du nombre d'habitants. Enfin, le maire a fait le bilan de la rentrée en indiquant que 130 élèves étaient présents dont 110 ont pris leur repas au nouveau restaurant scolaire. Afin de gagner du temps pour le ménage, le repas sera désormais servi en même temps. Pour les maternels à 12 h au lieu de 11 h 45 et pour les grands à 12 h 05 au lieu de 12 h 30. L'inauguration du groupe scolaire par la sous-préfète et le président du conseil général aura lieu le samedi 26 septembre à 10 h 30.

#### Christine Cavan, nouvelle agent communale



À 43 ans, Christine Cavan, Vildéenne, a été embauchée par la mairie. Elle renforce l'équipe communale depuis le 24 août.

## Bobital

### Soixante participants au challenge de pétanque



Le concours de pétanque en individuel organisé sur deux mois par l'Estaminet a réuni 60 participants. Nous retrouvons ici les quatre finalistes, Jean-Claude Boivin, Alain Desriac, Arnaud Rouxel et Loïc Delamotte qui sortira finalement vainqueur ce samedi.